SARAN, le 21 avril 2020

A l'attention des Préfets d'Île-de-France

Objet : Valorisation des jachères

Monsieur le Préfet,

La crise sanitaire et les bouleversements qu'elle induit s'ajoutent à la fois aux difficultés préexistantes et aux conditions climatiques. Les premières observations de terrain laissent envisager d'importants retards de pousse d'herbe. Début avril, l'indice d'humidité des sols était globalement en-dessous de la normale. Les sécheresses des années précédentes ont vidé les stocks fourragers de beaucoup d'éleveurs et ils ne peuvent par conséquent pas retarder les mises à l'herbe des animaux.

L'achat de fourrage en cette période est quasiment inenvisageable du fait des problèmes de transports mais aussi de l'absence de disponibilités financières. Actuellement, une surexploitation des prairies, fragilisées par les sécheresses précédentes ou récemment implantées, diminuerait fortement leur potentiel de production. Il ne faut pas dès à présent mettre en péril les récoltes futures. Face à cela, nous avons sollicité le Ministre de l'agriculture pour engager des négociations avec l'Union Européenne pour obtenir l'autorisation de valoriser les surfaces en jachère pour l'alimentation animale. Nous vous demandons de bien vouloir appuyer notre demande auprès de ses services. Prendre dès aujourd'hui ces mesures aura également pour conséquence de limiter les effets inflationnistes sur les prix des fourrages, en assurant des récoltes plus abondantes.

Cette mesure permettra également aux centres équestres dont l'activité est totalement à l'arrêt de réduire leurs coûts alimentaires et d'augmenter les aires d'exercices des chevaux dont certains sont maintenus en box.

C'est à travers la multiplication de mesures de bon sens telles que la valorisation des jachères, sans incidence sur les finances publiques, que vous témoignerez aux agriculteurs de votre soutien le plus total.

Certain de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Pascal LEPERE

Président de la CRUR Île-de-France et de la CRCP

Agnès HENRY

Présidente de la CR77

Coordination Rurale d'Île-de-France
Kévin Desperrier – Animateur
321 rue des Châtaigniers, 45770 Saran
Tél : 06.83.68.71.01 – Mail : iledefrance@coordinationrurale.fr